

AVIS DE MISE A L'ENQUETE PUBLIQUE ECONSTRUCTION

L'Administration communale de Troistorrents soumet à l'enquête publique, durant 30 jours, les demandes d'autorisation de construire présentées par :

- Les requérants et propriétaires, Mme et M. Lucie et Jonathan Trisconi, en dérogation à la zone réservée, pour la pose d'une cabane de jardin. Ce projet se situe sur la parcelle 5022, plan 20, au lieu-dit Propéra, coordonnées 2560776/1122189, en zone de moyenne densité à aménager N° 18, en zone de dangers géologiques moyen (coulée boueuse), en zone de dangers hydrologiques faible et à proximité d'un espace réservé aux eaux (ERE).

Numéro de dossier : e6ca3dfd

- La requérante et auteure des plans, la Société BTA SA, en dérogation à la zone réservée, pour l'installation d'une pergola bioclimatique. Ce projet se situe sur la parcelle 3025, plan 17, au lieu-dit Dozon, coordonnées 2560415/1120707, en zone de moyenne densité, propriété de Mme et M. Sandrine et Olivier Richard.

Numéro de dossier : a169ac7f

- La requérante et auteure des plans, la Société BTA SA, en dérogation à la zone réservée et aux art. 122 et 127 RCCZ concernant le nombre de pans de la toiture, pour la fourniture et pose d'une toiture vitrée et paroi coupe-vent amovible. Ce projet se situe sur la parcelle 3361, plan 22, au lieu-dit Es-Cortaz, coordonnées 2560149/1120688, en zone de faible densité, propriété de M. Stéphane Richard.

Numéro de dossier : c4d5dd62

Les oppositions/réserves de droit privé éventuelles à l'encontre de ces demandes doivent parvenir à l'Administration communale, par écrit et dûment motivées, soit par courrier (le timbre postal faisant foi), soit sous format numérique directement sur la plateforme eConstruction, durant l'enquête publique.

L'Administration communale vous rend attentif aux modalités mentionnées à l'art. 47 de la Loi sur les constructions concernant le délai et la forme.

Les plans peuvent être consultés sur la plateforme eConstruction ainsi qu'au bureau communal durant les heures d'ouverture.

Expiration du délai : 23 septembre 2024

Troistorrents, le 23 août 2024

L'ADMINISTRATION COMMUNALE